



Information préoccupante

Par laura

bonjour,une information préoccupante a été demandée à mon encontre pour absentisme scolaire de mon fils de 9 ans.Ce qui m interpelle,c'est que cette IP a été réalisée par UNE SEULE ASSISTANTE SOCIALE alors que la loi stipule bien que DEUX PROFESSIONNELS doivent effectuer l'enquête.Ai-je un recours?
Merci à vous